

Pour le respect du droit à la liberté d'expression !

Vous vous souvenez de ce journaliste Mihai Claudiu Cristea qui a été condamné en 2012 à payer une amende pour avoir photographié une femme en niqab au marché de Ste-Foy? Cet homme a besoin de nous.

Cocktail-bénéfice 150e numéro pour sauver le mensuel

Les immigrants de la Capitale

Le moindre don est important!

Un chèque peut être fait au nom de:

Les immigrants de la Capitale

et envoyé à

145, rue Bigaouette (Patro Laval)

Québec (QC) G1K 4L3

Voici l'explication de M Cristea:

Comme je vous en ai informé tout récemment par courriel, l'existence du mensuel Les immigrants de la Capitale est de nouveau menacée, et cela, toujours en lien avec la poursuite judiciaire de 150 000 \$ sans précédent en sol québécois, intentée en 2012 contre moi et notre publication par un couple d'immigrants d'origine tunisienne dont la femme portait le niqab (le voile intégral) au Marché aux puces de Sainte-Foy. Pour avoir publié leur photo dans nos pages, j'ai été condamné à payer 7 000 \$ + intérêts à ce couple, ce qui représente le montant le plus grand jamais accordé au Canada pour la publication d'une photo sans consentement. La Cour d'appel du Québec a refusé d'entendre notre appel. Je vous rappelle que selon le jugement aberrant et stupéfiant rendu contre moi et notre mensuel en septembre 2014 par le juge Marc Paradis de la Cour supérieure, une personne sans visage (portant le niqab sur la place publique au Québec) est « identifiable par le port du voile intégral et la présence à ses côtés de son conjoint et de leur enfant » (citation exacte du jugement).

Pour avoir les moyens financiers de continuer à éditer le mensuel Les immigrants de la Capitale, nous allons organiser le jeudi 19 avril 2018 de 18 h à 20 h un cocktail-bénéfice au Patro Laval, au 145, rue Bigaouette, à Québec, dans la salle Desjardins (au sous-sol) tout en soulignant notre 150e numéro que nous sommes en train de réaliser et qui sortira juste avant le cocktail-bénéfice.

Prix (don) d'entrée suggéré : 50 \$ ou plus (en argent ou par chèque fait à l'ordre de Les immigrants de la Capitale). Un buffet libre-service à saveur internationale sera offert sur place. Stationnement gratuit dans les rues avoisinantes.

Si vous ne pouvez pas être présent et souhaitez que la voix libre des immigrants à Québec continue sa mission, nous vous prions de nous envoyer votre don par chèque fait à l'ordre de Les immigrants de la Capitale à l'adresse suivante

Les immigrants de la Capitale

145, rue Bigaouette (Patro Laval)

Québec (QC) G1K 4L3

En espérant pouvoir compter sur vous dans ces moments difficiles pour notre publication unique en son genre à Québec et au Québec, je vous prie de nous confirmer votre présence par courriel au plus tard le mardi 17 avril 2018.